

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 1^e février 2010, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Michel Bolduc, Luc Plante, Steve Plante et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Était absent Monsieur Jérôme Bélanger.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

12-2010

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que l'ordre du jour
de la présente session soit adopté tel
que présenté.

ADOPTÉ

13-2010

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que le procès-verbal
de la séance régulière du 11 janvier 2010
soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

14-2010

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR TENIR UN
FESTIVAL WESTERN**

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que la Municipalité
de Saint-Victor autorise les Festivités
Western de Saint-Victor Beauce Inc. à
tenir un festival western durant la
semaine du 16 juillet 2010 au 25 juillet
2010.

ADOPTÉ

15-2010

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR TENIR UN
BARRAGE ROUTIER - MIRA**

ATTENDU la demande d'autorisation de Mira
pour obtenir l'autorisation d'un barrage
routier, le 19 juin 2010, à

l'intersection arrêt obligatoire, 4
côtés, sur la rue Principale.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que la Municipalité
de Saint-Victor n'a aucune objection que
la Fondation Mira inc. organise un
barrage routier à Saint-Victor, le 19
juin 2010, à l'intersection de l'arrêt
obligatoire, 4 côtés, sur la rue
Principale. Cependant, la Fondation Mira
devra obtenir une permission du Ministère
des Transports.

ADOPTÉ

16-2010

**FESTIVITÉS WESTERN - ARRANGEMENT POUR
PAIEMENT**

ATTENDU que les Festivités Western
doivent 30 734,39 \$ à la Municipalité de
Saint-Victor pour la réparation du ring.

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu, à la majorité des
membres du Conseil, que les Festivités
Western devront rembourser à la
Municipalité de Saint-Victor le montant
de 30 734,39 \$ sur une période de quatre
(4) ans comme suit :

1 ^e février 2010	6 000,00 \$
1 ^e octobre 2010	6 000,00 \$
1 ^e octobre 2011	6 000,00 \$
1 ^e octobre 2012	6 000,00 \$
1 ^e octobre 2013	6 734,39 \$

Monsieur Luc Plante est contre cette
résolution.

ADOPTÉ

17-2010

NOMINATION – GARDE FEU MUNICIPAL

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, de nommer Monsieur
Marc Bureau, 123 rue Notre-Dame à Saint-
Victor, garde feu municipal pour la
Municipalité de Saint-Victor. Un montant
forfaitaire de 400,00 \$ lui sera versé,
pour ses services durant l'année 2010,
soit au mois de décembre 2010.

ADOPTÉ

18-2010

**VERSEMENT À UN TIERS DE LA TAXE SUR LES
SERVICES TÉLÉPHONIQUES**

ATTENDU que l'Agence municipale de
financement et de développement des
centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été
créée conformément aux articles 244-73 et
244-74 de la Loi sur la fiscalité
municipale et qu'elle doit faire remise
aux municipalités locales aux fins du
financement des centres d'urgence 9-1-1
de la taxe imposée sur les services
téléphoniques;

ATTENDU que la Municipalité désire que
les sommes perçues soient transférées à
son centre 9-1-1 dès que possible.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Madame Marise Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que la Municipalité
demande à l'Agence municipale de
financement et du développement des
centres d'urgence 9-1-1 du Québec de
verser dès que possible à CAUCA (Centrale
d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches)
dont le siège social est situé au 485
boulevard Renault, Beauceville (Québec)
G5X 3P5 pour et à l'acquit de la
Municipalité toutes les remises de la
taxe imposée en vertu de l'article 244.68
de la Loi sur la fiscalité municipale qui
lui sont dues, la présente ayant un effet

libératoire pour l'Agence à l'égard de la Municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la Municipalité des sommes ainsi versées.

ADOPTÉ

19-2010

CONSTAT D'INFRACTION - MONSIEUR BENOIT LAGUEUX

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal accepte que Monsieur Benoit Lagueux prenne les mesures nécessaires d'ici le mois de septembre 2010 pour rendre conformes les installations situées au 61 chemin de la Petite Corniche à Saint-Victor.

ADOPTÉ

20-2010

ACHAT DE TREUIL

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Directeur Général à faire l'achat d'un treuil pour la sécurité des employés de la Municipalité.

ADOPTÉ

21-2010

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Madame Marise Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la liste des comptes soit approuvée et adoptée pour paiement :

GE Canada Équipement	936,86	\$
Téléphone St-Victor	555,83	\$
Sylvain Bilodeau	31,60	\$
Machineries Tenco	1 940,28	\$
M.R.C. Robert-Cliche	7 346,50	\$
Hydro-Québec	6 047,61	\$
Telus Mobilité	264,89	\$
Mutuelle des Municipalités	36 705,00	\$
Machineries Tenco	5 642,54	\$
Hydro-Québec	162,54	\$
Excavation A. Gosselin	2 508,48	\$
Alliance Coop	8 289,26	\$
DEBB	722,18	\$
Bureautique Guy Drouin	217,57	\$
Magasin Coop	421,99	\$
Centre Électrique de Beauce	965,39	\$
Garage Agricole Alain Bolduc	112,74	\$
Wilson et Lafleur	59,33	\$
Biolab	761,24	\$
Centre du Camion (amiante)	4 628,12	\$
Supérieur propane	1 106,60	\$
Formiciel	410,05	\$
Hercule Fortin Inc.	19,18	\$
Armand Lapointe Équipement	154,39	\$
Wajax	1 326,28	\$
Garage Bizier	582,00	\$
Pitney Works	225,75	\$
Noël Rochette et Fils	6 664,90	\$
L.P. Tanguay	39,45	\$
Atelier d'usinage LB	392,87	\$
Au Paradis de la Fleur	33,80	\$
Fed. Québécoise des Municipalités	11,04	\$
Presse Commerce	198,66	\$
Hydraulique Service	4 732,29	\$
Ville de Beauceville	2 250,00	\$
Éditions Juridiques FD	211,48	\$
Roulements à Billes GM	210,03	\$
Centre Laser du Parc	50,79	\$
Centre du Camion (Beauce)	26,02	\$
PG Govern	6 061,39	\$
Orizon Mobile	118,52	\$
Entreprises Danplex	1 640,36	\$
Const. Paul-Eugène Turcotte	208,82	\$
CRD Creighton	474,08	\$
Aqua Beauce	24,00	\$
Sogetel	151,20	\$
Injection Gosselin	68,36	\$
Distribution DAKI	62,76	\$
Sigma	1 782,36	\$
Mégantic Métal	233,34	\$
Traction St-Georges	2 352,00	\$
Linde Canada	953,62	\$
Société Mutuelle de Prévention	602,70	\$
Pitney Bowes	305,50	\$
Poutrelles Truss-M	4 362,62	\$
Auto Quirion et Drouin	255,29	\$

Solution G.A.	173,15 \$
Produits Chimiques DESCO	414,25 \$
Simon Bilodeau	367,92 \$
Extincteur de Beauce	45,15 \$
Gingras Électrique	602,03 \$

ADOPTÉ

22-2010

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Luc Plante,
 Secondé par Madame Marise Poulin,
 Et résolu, à l'unanimité des
 membres du Conseil, que la séance soit
 levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
 SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ROLAND GIGUÈRE

MARC BÉLANGER